



# CFPPA Fondettes

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire et de l'Etat  
dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »



## >> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des futurs cordistes pour qu'ils soient capables de :

- acquérir et maîtriser les contenus théoriques (réglementation du travail en hauteur et notions techniques de base)
- être capable d'utiliser les EPI adaptés en fonction de l'évaluation des risques
- acquérir les compétences exigées pour progresser sur cordes en milieu vertical pour équiper et mettre en place des cordes horizontalement et verticalement
- acquérir et maîtriser des techniques de levage de charge légère ; des techniques d'auto dégagement
- être capable de porter secours à un coéquipier en difficulté



## >> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être apte physiquement aux travaux en hauteur
- Être salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi
- Personnes en situation de handicap : se renseigner auprès de l'Agefiph pour voir la compatibilité du handicap avec le cursus de la formation et du métier.



## >> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Certificat médical de non contre indication au travail en hauteur d'aptitude de moins de 3 mois



## >> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 5 semaines en centre
- 2 semaines de stage en entreprise



## >> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 7 semaines



## >> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation : 34,00 €/h
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (34,00 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus.



## ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés



## >> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :

- par France Travail via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les demandeurs d'emplois bénéficiant de droits à l'allocation chômage
- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA
- par la Région Centre ou France Travail pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH
- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos atouts

### Pourquoi choisir

### Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole

Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)

Son site historique et son parc arboré de 25 hectares

Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel

Son accompagnement individualisé





## >> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>		
Module 1	Sauveteurs, Secouristes du Travail Règlementation, Législation et Environnement - Chantier Vérification des Equipements de Protection Individuelle (EPI)  Mise en situation et évaluation des risques potentiels sur un environnement de chantier avant intervention Sensibilisation à un plan de prévention et définition d'un mode opératoire à la fois sur le poste de travail, mais aussi sur les moyens de prévention et de secours prévus pour l'intervention, en cas de défaillance de l'un des opérateurs sur cordes	154 h
Module 2	Présentation du stagiaire à la Certification de Qualification Professionnelle Cordiste de niveau 1 (CQP)	7 h
<b>TOTAL</b>		<b>161</b>



### >> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
  - un formateur pour 8 stagiaires maximum,
  - cours théoriques en salle,
  - études de cas concrets,
  - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus et au Château d'Eau de Chambray,
  - élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement.



### >> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Tests quotidiens de contrôle des connaissances : questionnaires pratiques avec analyses et actions correctives
- Évaluation théorique chaque semaine (QCM)
- Évaluation journalière sous forme d'atelier pratique
- Examen blanc : théorique et pratique en fin de stage (en conditions réelles d'examen)
- Présentation du stagiaire à la Certification, CQP de niveau 1, de cordiste



### >> MODALITÉS DE VALIDATION

- Une attestation de Formation de Cordiste, niveau 1
- Un certificat de compétences sur le niveau d'autonomie technique atteint
- Le résultat de ces évaluations écrites validant les connaissances techniques
- Diplôme CQP Cordiste si validé par le DPMC (Association pour le Développement et Promotion des Métiers sur Cordes)



### >> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Insertion professionnelle :**  
- Salarié dans le domaine des travaux en hauteur
- Poursuite d'études :**  
- CQP Technicien Cordiste



### >> SATISFACTION ET RÉUSSITE

<b>Réussite Examen</b>	<b>Insertion professionnelle</b>
<b>100 % en 2025</b>	<b>86 % en 2023</b>
<b>Taux de Recommandation</b>	<b>Satisfaction</b>
<b>100 % en 2025</b>	<b>77 % en 2025</b>



Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

